

DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHAGE TEMPORAIRE SUR LA COMMUNE DE MASSY
A renseigner et à retourner à la DHPR au moins 1 mois avant l'évènement

Identification du demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Agissant pour le compte de l'association ou l'organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Mail (obligatoire) : _____

Identification de l'évènement

Nom : _____

Lieu : _____

Date de l'évènement : du _____ au _____

Type d'évènement : Brocante Animation de quartier Animation sportive Autre (précisez) : _____

Identification des affiches

Nombre d'affichage sollicité (100 max) : _____ Format/dimension (100cm x 80cm max) : _____

Type : Affiche Banderole Fléchage Autre (précisez) : _____

Le demandeur déclare avoir pris connaissance du règlement sur l'affichage temporaire ci-joint et s'y conformer.

A _____, le _____

« Lu et approuvé » (signature du demandeur)

Documents à fournir :

- Affiche format A4
- Plan d'affichage temporaire **avec les implantations souhaitées à faire apparaître**